

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Casablanca, le 28 octobre 2026

### LE GROUPE LAPROPHAN, PIONNIER DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE AU MAROC ET ACTEUR DE RÉFÉRENCE MULTINATIONAL, OBTIENT LE VISA DE L'AMMC POUR SON INTRODUCTION EN BOURSE

LAPROPHAN a obtenu, ce 28 octobre 2026, le visa de l'AMMC sous la référence **VI/EM/033/2026** pour son introduction à la Bourse de Casablanca.

Cette introduction en bourse, d'un montant global maximum de 2 222 535 700, a pour ambition d'accompagner son développement actuel et de soutenir la croissance externe, dont la nouvelle acquisition en cours, ainsi que de renforcer la structure financière du Groupe et d'accompagner son développement industriel.

Elle sera réalisée par voie (i) d'augmentation du capital social réservée au public à hauteur d'un montant (prime d'émission incluse) de 1 399 975 500 dirhams, et (ii) de cession au public de 2 412 200 actions existantes détenues par MC IV Pharma et MC IV Morocco pour un montant maximal de 822 560 200 dirhams. À l'issue de l'Opération, les actions offertes au public représenteront 37,64 % du capital et des droits de vote.

**Pionnier de l'industrie pharmaceutique au Maroc devenu acteur multinational, le Groupe LAPROPHAN met à la disposition des professionnels de santé et des patients des médicaments et des solutions thérapeutiques de qualité, au service de la santé publique et de la souveraineté sanitaire.**

Fondé en 1949, LAPROPHAN est un pionnier de l'industrie pharmaceutique au Maroc devenu un acteur multinational intégré, présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur du médicament, de la R&D et de la fabrication jusqu'à la distribution. Fort de près de 1.450 collaborateurs,

le Groupe LAPROPHAN développe, produit et commercialise directement et indirectement des solutions thérapeutiques dans plus de 50 pays. Il détient 4 brevets et gère un portefeuille de plus de 1.300 Autorisations de Mise sur le Marché (AMM) couvrant 15 aires thérapeutiques majeures.

Adossé à des partenariats de long terme avec des laboratoires pharmaceutiques internationaux de premier plan, le Groupe LAPROPHAN s'appuie sur une infrastructure industrielle composée de 4 sites de production aux normes internationales (Casablanca et Ain El Aouda au Maroc, Manno – Lugano – en Suisse) totalisant 76.500 m<sup>2</sup> bâtis et une capacité de production supérieure à 180 millions d'UVC (Unité de Vente Consommateur).

Sous l'impulsion de sa stratégie de croissance externe, le Groupe a accéléré son changement d'échelle avec l'acquisition et l'intégration, au Maroc, d'Amanys Pharma et de Botanic Pharma en 2024, puis en 2026 celle de la multinationale suisse Rivopharm, qui dote le Groupe d'une plateforme industrielle et commerciale en Europe. Laprophan a par ailleurs signé, en octobre 2026, le contrat d'acquisition de Corporate Investment Holding (Polymedic), opération qui reste sous réserve de l'obtention de l'autorisation du Conseil de la Concurrence.

L'obtention du visa de l'AMMC pour son introduction à la Bourse de Casablanca marque une étape historique destinée à soutenir ses ambitions d'expansion industrielle et d'envergure internationale.

#### Le prospectus visé par l'AMMC est constitué :

- De la Note d'Opération relative à l'introduction en bourse de LAPROPHAN ;
- Du Document de Référence de LAPROPHAN.

Un extrait dudit prospectus est disponible sur le site du Groupe LAPROPHAN via le lien [www.laprophan.com](http://www.laprophan.com).

La période de souscription est prévue du **9 au 17 novembre 2026 à 15h30 inclus**.

Le prix de l'action est fixé à **341 MAD**.

Les actions du Groupe LAPROPHAN seront en vente dans toutes les agences bancaires et sociétés de bourse membres du syndicat de placement.

Un prospectus visé par l'AMMC est disponible sans frais sur le site de l'AMMC ([www.ammc.ma](http://www.ammc.ma)), de la Bourse de Casablanca ([www.casablanca-bourse.com](http://www.casablanca-bourse.com)) et du Groupe LAPROPHAN ([www.laprophan.com](http://www.laprophan.com)).

**CFG Finance est le Conseiller financier et coordinateur global de l'Opération.**